



Conseil scolaire catholique
de district
des Grandes Rivières

**IL EST IMPORTANT QUE CE
COMMUNIQUÉ SOIT
AFFICHÉ, EN TOUT TEMPS
AU TABLEAU DE SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

SSTCOM - Janvier 2005

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PRATIQUES DE SÉCURITÉ, DE TRAITEMENT ET D'ENTREPOSAGE EXPOSITION AUX MATIÈRES DANGEREUSES

SUIVRE LES PRATIQUES DE SÉCURITÉ, DE TRAITEMENT ET D'ENTREPOSAGE

- Veiller à la disponibilité des procédures et des matériaux appropriés en matière de déversement.
- Marquer tous les produits dangereux d'une étiquette portant la date de réception/préparation et les mises en garde pertinentes.
- Bien sceller les contenants.
- Suivre les procédures recommandées pour l'élimination des substances usées.
- Fixer solidement les bouteilles à gaz comprimé.
- Veiller à entreposer les matériaux dans un endroit distinct des salles de classes et bien ventilé.

RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX MATIÈRES DANGEREUSES

- Lorsque possible, remplacer le matériel par des matières moins dangereuses ou sans risque.
- Utiliser des ventilateurs d'extraction localisés.
- Isoler les activités ou les opérations qui génèrent des contaminants.
- Utiliser des techniques qui exigent le moins de matériel possible.

Document: *Qualité de l'air intérieur, Trousse d'action pour les écoles canadiennes, Ministre de la Santé, 2003*

H:\SanteSecurite\Communique\2005\SSTCOMJanv2005.wpd

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS